



Communiqué de presse

Paris, 18 Octobre 2012

L'ICOM prévoit de publier une Liste rouge sur la Syrie

Compte tenu de l'aggravation du conflit syrien et de son impact sur les sites patrimoniaux et institutions culturelles, le Conseil international des musées (ICOM) lance la création d'une *Liste rouge d'urgence des biens culturels syriens en danger*.

Julien Anfruns, Directeur général de l'ICOM, précise que "l'ICOM effectue un suivi constant de la situation du patrimoine syrien, avec des rapports actualisés de manière continue, réalisés grâce à une cellule permanente dédiée à la collecte d'informations sur l'état des musées et des monuments et à l'examen approfondi des événements. Dans le prolongement de ce travail continu, la *Liste rouge d'urgence des biens culturels syriens en danger* sera un outil de référence pour agir en faveur de la protection du patrimoine culturel syrien." Cette Liste rouge sera conçue en coopération avec une équipe de spécialistes et a reçu le support du Bureau des Affaires éducatives et culturelles du Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique.

Les Listes rouges de l'ICOM sont des outils simples et efficaces qui viennent à l'appui du travail des agents de police et de douanes du monde entier, ainsi que de tous les autres professionnels concernés par la protection de la propriété culturelle, en les aidant à identifier les catégories d'objets les plus exposés au trafic illicite, et de ce fait, à la contrebande et aux transactions illégales. Dans un contexte de conflit, non seulement le trafic illicite de biens culturels favorise d'autres activités criminelles, mais il entretient également le financement frauduleux des différentes parties, détruit des éléments scientifiques fondamentaux qui seront essentiels pour la reconstruction des modes de vie de la société syrienne, et laisse des zones d'ombre qui altèrent la signification et l'interprétation du patrimoine culturel du pays.

L'ICOM travaille parallèlement sur l'élaboration de deux autres Listes rouges, l'une pour l'Afrique de l'Ouest et l'autre pour la République dominicaine. Ces trois nouvelles Listes rouges seront publiées en 2013 et viendront compléter la collection des 11 listes existantes qui contribuent à la protection du patrimoine culturelle à travers le monde depuis plus de dix ans.

L'ICOM en quelques mots

Créé en 1946, l'ICOM (International Council of Museums) est une organisation internationale non gouvernementale en relation formelle d'association avec l'UNESCO. Au sein des Nations Unies, elle dispose d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social. L'ICOM est la principale organisation internationale représentant les musées et les professionnels des musées à l'échelle mondiale.

L'ICOM c'est :

- Un forum diplomatique rassemblant des représentants issus de 137 pays et territoires
- Des standards d'excellence pour les musées notamment en termes éthiques avec son *Code de déontologie pour les musées*
- Un réseau unique composé de plus de 30 000 professionnels des musées à l'international
- Un centre de réflexion mondiale composé de 31 comités internationaux représentant les spécialités des musées
- Des missions de service public international notamment dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite des biens culturels et les programmes d'urgence en cas de catastrophes naturelles ou de conflits armés.

Pour tous les sujets liés à la communauté muséale mondiale et pour interviewer le Directeur général de l'ICOM : Aurélie AUBOURG - Tél. + 33 1 47 34 91 63 – aurelie.aubourg@icom.museum